

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE DE LEMIEUX

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue en vidéoconférence au 526 de L'Église, le 14 juillet 2025 à 20h15 sous la présidence de monsieur Jean-Louis Belisle, maire, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum:

Monsieur Mathieu Bélisle- Dorion, conseiller au siège numéro 1  
Monsieur Marc Côté-Sauvé, conseiller au siège numéro 2  
Monsieur Léo-Paul Côté, conseiller au siège numéro 3  
Madame Céleste Simard, conseillère au siège numéro 4  
Madame Myriam Bourgault, conseillère au siège numéro 5  
Monsieur Martin Blanchette, conseiller au siège numéro 6

Est également présente en vidéoconférence :  
Madame Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Sécurité civil- fonds régions et ruralité (FRR)-volet 4 Coopération intermunicipale-poste de coordonnateur de sécurité civile;
- 4- Soumissions travaux des accotements affaissés sur la route à Bouchard;
- 5- Soumission travaux fossé M. Martin Provencher de la Ferme Promar;
- 6- Période de questions;
- 7- Levée de la session;

AVIS DE CONVOCATION

La session extraordinaire a été dûment convoquée par un avis spécial écrit à tous les membres du conseil. Monsieur Jean-Louis Belisle fait la lecture de l'avis de convocation, vérifie le quorum et déclare la séance ouverte à 20h27.

2025-07-113 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

INCENDIE :

2025-07-114 SÉCURITÉ CIVILE – FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) -  
VOLET 4 – COOPÉRATION INTERMUNICIPALE – POSTE DE  
COORDONNATEUR DE SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE la municipalité de Lemieux reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE les organismes municipaux de la MRC de Bécancour désirent présenter un projet de coopération intermunicipale pour le poste de coordonnateur de sécurité civile, dans le cadre du volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc Côté-Sauvé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit:

- Le conseil de la municipalité de Lemieux à l'intention de participer au projet de coopération intermunicipale pour le poste de coordonnateur en sécurité civile dévolu à l'ensemble des municipalités;
- Le conseil de la municipalité de Lemieux accepte d'assumer une partie des coûts à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme suivant la présentation et l'approbation du projet d'entente et du montage financier;

- Le conseil nomme la MRC de Bécancour organisme responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;
- Le conseil désigne madame Caroline Simoneau, directrice générale, greffière-trésorière pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l'organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

ADOPTÉE

VOIRIE

SOUSSION TRAVAUX DES ACCOTEMENTS AFFAISÉS SUR LA ROUTE À BOUCHARD  
Non réception de la soumission avant la séance. Remis à une prochaine séance

2025-07-115 SOUSSIONS TRAVAUX FOSSÉ FERME PROMAR

CONSIDÉRANT que des travaux de nettoyage de fossés devraient être effectués très rapidement;

CONSIDÉRANT que La ferme Promar, propriété de monsieur Martin Provencher, à l'équipement nécessaire pour effectuer les travaux;

Sur proposition de monsieur Marc Côté-Sauvé, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'offre de la Ferme Promar pour le nettoyage de son fossé sur ses terres conditionnellement que les travaux soient supervisés par l'inspecteur des travaux publics.

ADOPTÉE

NETTOYAGE DE FOSSÉS ET CHANGEMENT DE PONCEAU—MARCEL BÉLANGER

Remis à une prochaine séance car non réception des documents.

PÉRIODE DE QUESTIONS : SANS PUBLIC

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2025 pour les dépenses autorisées durant cette session.

---

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.

2025-07-116 LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'ajourner la séance à 20h56.

ADOPTÉE

Je, Jean-Louis Belisle, approuve toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

---

Jean-Louis Belisle, maire

---

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.